

## Document d'information complémentaire concernant les droits de scolarité pour l'année universitaire 2021-2022

### Étudiants étrangers de 2<sup>e</sup> cycle - Maîtrise professionnelle (sans mémoire)

Frais de scolarité <sup>1</sup> :	1 362,60 \$	(90,84 \$/crédit)
Frais forfaitaires (ou frais de scolarité majorés) :	7 968,30 \$	(531,22 \$/crédit)
Frais généraux :	62,76 \$	
Frais de services aux étudiants :	62,76 \$	
Fédération étudiante :	2,00 \$	
Association étudiante (montant maximal) :	20,00 \$	
Frais assurance santé étranger :	300,00 \$	
<b>TOTAL</b>	<b>9 778,42 \$</b>	

Une année universitaire est composée de trois trimestres. Le montant total pour l'année universitaire 2021-2022 s'élève donc à	29 335,26 \$
---	--------------

<sup>1</sup> Les frais de scolarité à la maîtrise professionnelle sont calculés en fonction du nombre réel de crédits auxquels l'étudiant est inscrit.

### Étudiants étrangers de 2<sup>e</sup> cycle - Maîtrise recherche (avec mémoire)

Frais de scolarité :	1 362,60 \$	(90,84 \$/crédit)
Frais forfaitaires (ou frais de scolarité majorés) :	7 968,30 \$	(531,22 \$/crédit)
Frais généraux :	62,76 \$	
Frais de services aux étudiants :	62,76 \$	
Fédération étudiante :	2,00 \$	
Association étudiante (montant maximal) :	20,00 \$	
Frais assurance santé étranger :	300,00 \$	
<b>TOTAL</b>	<b>9 778,42 \$</b>	

Une année universitaire est composée de trois trimestres. Le montant total pour l'année universitaire 2021-2022 s'élève donc à	29 335,26 \$
---	--------------

<sup>1</sup> Il est possible de bénéficier d'une bourse pour payer les frais forfaitaires (ou frais de scolarité majorés).

### Étudiants étrangers de 3<sup>e</sup> cycle - Doctorat

Frais de scolarité :	1 362,60 \$	(90,84 \$/crédit)
Frais forfaitaires (ou frais de scolarité majorés) <sup>1</sup> :	7 012,65 \$	(467,51 \$/crédit)
Frais généraux :	62,76 \$	
Frais de services aux étudiants :	62,76 \$	
Fédération étudiante :	2,00 \$	
Association étudiante (montant maximal) :	20,00 \$	
Frais assurance santé étranger :	300,00 \$	
<b>TOTAL</b>	<b>8 822,77 \$</b>	

Une année universitaire est composée de trois trimestres. Le montant total pour l'année universitaire 2021-2022 s'élève donc à	26 468,31 \$
---	--------------

<sup>1</sup> Les étudiants étrangers inscrits dans un programme de 3<sup>e</sup> cycle bénéficient d'une bourse pour payer les frais forfaitaires (ou frais de scolarité majorés).

## Document d'information complémentaire concernant les droits de scolarité pour l'année universitaire 2021-2022

### Étudiants français et belges francophones de 2<sup>e</sup> cycle – Maîtrise professionnelle (sans mémoire)

Frais de scolarité <sup>1</sup> :	1 362,60 \$	(90,84 \$/crédit)
Frais généraux :	62,76 \$	
Frais de services aux étudiants :	62,76 \$	
Fédération étudiante :	2,00 \$	
Association étudiante (montant maximal) :	20,00 \$	
Frais assurance santé étranger <sup>2</sup> :	300,00 \$	
<b>TOTAL</b>	<b>1 810,12 \$</b>	

Une année universitaire est composée de trois trimestres. Le montant total pour l'année universitaire 2021-2022 s'élève donc à	5 430,36 \$
---	-------------

<sup>1</sup> Les frais de scolarité à la maîtrise professionnelle sont calculés en fonction du nombre réel de crédits auxquels l'étudiant est inscrit.

<sup>2</sup> Certains étudiants peuvent être exemptés de cette assurance. Dans ces cas, ceux-ci doivent remettre une copie de la carte de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

### Étudiants français et belges francophones de 2<sup>e</sup> cycle – Maîtrise recherche (avec mémoire)

Frais de scolarité :	1 362,60 \$	(90,84 \$/crédit)
Frais généraux :	62,76 \$	
Frais de services aux étudiants :	62,76 \$	
Fédération étudiante :	2,00 \$	
Association étudiante (montant maximal) :	20,00 \$	
Frais assurance santé étranger <sup>1</sup> :	300,00 \$	
<b>TOTAL</b>	<b>1 810,12 \$</b>	

Une année universitaire est composée de trois trimestres. Le montant total pour l'année universitaire 2021-2022 s'élève donc à	5 430,36 \$
---	-------------

<sup>1</sup> Certains étudiants peuvent être exemptés de cette assurance. Dans ces cas, ceux-ci doivent remettre une copie de la carte de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

### Étudiants français et belges francophones de 3<sup>e</sup> cycle - Doctorat

Frais de scolarité :	1 362,60 \$	(90,84 \$/crédit)
Frais généraux :	62,76 \$	
Frais de services aux étudiants :	62,76 \$	
Fédération étudiante :	2,00 \$	
Association étudiante (montant maximal) :	20,00 \$	
Frais assurance santé étranger <sup>1</sup> :	300,00 \$	
<b>TOTAL</b>	<b>1 810,12 \$</b>	

Une année universitaire est composée de trois trimestres. Le montant total pour l'année universitaire 2021-2022 s'élève donc à	5 430,36 \$
---	-------------

<sup>1</sup> Certains étudiants peuvent être exemptés de cette assurance. Dans ces cas, ceux-ci doivent remettre une copie de la carte de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

## Document d'information complémentaire concernant les droits de scolarité pour l'année universitaire 2021-2022

### Étudiants québécois de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycles

Frais de scolarité <sup>1</sup> :	1 362,60 \$	(90,84 \$/crédit)
Frais généraux :	62,76 \$	
Frais de services aux étudiants :	62,76 \$	
Fédération étudiante :	2,00 \$	
Association étudiante (montant maximal) :	20,00 \$	
<b>TOTAL</b>	<b>1 510,12 \$</b>	

Une année universitaire est composée de trois trimestres. Le montant total pour l'année universitaire 2021-2022 s'élève donc à	4 530,36 \$
---	-------------

<sup>1</sup> Les frais de scolarité à la maîtrise professionnelle sont calculés en fonction du nombre réel de crédits auxquels l'étudiant est inscrit.

### Étudiants canadiens de 2<sup>e</sup> cycle

Frais de scolarité <sup>1</sup> :	1 362,60 \$	(90,84 \$/crédit)
Frais forfaitaires (ou frais de scolarité majorés) <sup>2</sup> :	2 890,20 \$	(192,68 \$/crédit)
Frais généraux :	62,76 \$	
Frais de services aux étudiants :	62,76 \$	
Fédération étudiante :	2,00 \$	
Association étudiante (montant maximal) :	20,00 \$	
<b>TOTAL</b>	<b>4 400,32 \$</b>	

Une année universitaire est composée de trois trimestres. Le montant total pour l'année universitaire 2021-2022 s'élève donc à	13 200,96 \$
---	--------------

<sup>1</sup> Les frais de scolarité à la maîtrise professionnelle sont calculés en fonction du nombre réel de crédits auxquels l'étudiant est inscrit.

<sup>2</sup> Les étudiants canadiens inscrits dans un programme de recherche bénéficient d'une bourse pour payer les frais forfaitaires (ou frais de scolarité majorés).

### Étudiants canadiens de 3<sup>e</sup> cycle

Frais de scolarité :	1 362,60 \$	(90,84 \$/crédit)
Frais généraux :	62,76 \$	
Frais de services aux étudiants :	62,76 \$	
Fédération étudiante :	2,00 \$	
Association étudiante (montant maximal) :	20,00 \$	
<b>TOTAL</b>	<b>1 510,12 \$</b>	

Une année universitaire est composée de trois trimestres. Le montant total pour l'année universitaire 2021-2022 s'élève donc à	4 530,36 \$
---	-------------

## Document d'information complémentaire concernant les droits de scolarité pour l'année universitaire 2021-2022

### Information supplémentaire

- **Frais d'inscription de 376,54 \$** : à payer à partir du 4<sup>e</sup> trimestre à la maîtrise et du 7<sup>e</sup> trimestre au doctorat.
- **Étudiants inscrits aux programmes conjoints en études urbaines (INRS-UQAM)** : Les droits de scolarité sont répartis sur les 6 premiers trimestres à la maîtrise et sur les 12 premiers trimestres au doctorat.
- **Frais d'associations étudiantes :**

Eau Terre Environnement :	10,00 \$
Énergie :	20,00 \$
Énergie Matériaux Télécommunications :	10,00 \$
Armand-Frappier Santé Biotechnologie :	8,00 \$
Urbanisation Culture Société :	10,00 \$
- **Autres frais à considérer - Alliance pour la santé étudiante au Québec (ASEQ)** : 132,92 \$ payable au trimestre d'automne (dentaire 55,71 \$ et santé 77,21 \$) et 265,85 \$ payable au trimestre d'hiver incluant le trimestre d'été (dentaire 111,42 \$ et santé 154,43 \$).
- **Tous ces montants peuvent être modifiés en tout temps et sans préavis.**